

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL,**  
**du Vendredi 19 juin 2015**  
**DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)**

---

L'an deux mil quinze, le VENDREDI 19 JUIN, les membres composant le conseil municipal de la commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 19h00, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

**Etaient présents** : C.BOUSSU-O.GUBERT-V.PURAYMOND-MF JURBERT-CHEVALIER MF-MDALAIS-

**Absents excusés** : A DE PEREIRA (pouvoir à C.BOUSSU) JAUFFRET F-DILLARD J

MOURET A (pouvoir à JURBERT MF)-BOYER M-

MME MF CHEVALIER est désignée Secrétaire de séance par le conseil municipal

**1/APPROBATION PV séances du 25 avril 2015 /23 mai 2015**

Mme Le Maire interroge le conseil municipal si des observations sont à ajouter aux procès verbaux des séances du 25 avril 2015 et 23 mai 2015.

aucune remarque n'étant formulée ces procès verbaux sont adoptés à l'unanimité des membres présents du conseil municipal

**2/SOLLICITATION SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUPRES DU SENATEUR DANS LE CADRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE**

**DELIBERATION N° 2015/027**

Mme le maire propose aux membres du conseil municipal de créer un site internet indépendant pour le site des Tours de Merle afin de le développer et le promouvoir .

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide de réaliser ces travaux et sollicite auprès de M.CHASSING sénateur de la Corrèze une subvention exceptionnelle du ministère de l'intérieur pour permettre la création et la réalisation d'un site internet sur les tours de merle.

Cette opération est estimée à 41216HT

**3/GESTION DES LISTES ELECTORALES**

La commune souhaite continuer à gérer sa liste électorale avec PAIM19 qui se substitue à la ville de Limoges (désengagement)

et lui demande le transfert des données.

#### **4/SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ASSOC LES XAINTRIGOLOS AURIAC**

##### **DELIBERATION N° 2015/029**

Mme le maire présente cette délibération.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte et décide à l'unanimité de verser une subvention à hauteur de 100€ à cette association

Le règlement de cette subvention sera pris sur les crédits non affectés inscrits à l'article 6574 du BP2015 de la commune

#### **5/BORNAGE CHATEAU D EAU LE VERT-ACQUISITION PARCELLE**

##### **DELIBERATION N°2015/033**

Me le maire propose à l'assemblée de régulariser l'emprise du château d'eau le vert

Le cabinet Roger mazé géomètre Argentat a finalisé un plan de bornage et de servitudes

Après en avoir délibéré le conseil municipal l'accepte à l'unanimité et décide d'acquérir au prix de 526€ un morceau de la -parcelle n°723 3A26CA

-parcelle n°857 9A89CA SECTION C

afin de pouvoir faire le tour de cette installation et l'entretenir

CONTRE la réalisation de cette vente à Maître RIVIERE Notaire à ST PRIVAT

Les frais de l'acte de vente seront payés par la Commune ainsi que la première intervention du géomètre

La deuxième intervention de M.MAZÉ reste à la charge de Mme TEULET ODYLIE

#### **6/PROPOSITION DELIBERATION DEVENIR ONF**

##### **DELIBERATION N°2015/031**

Après en avoir délibéré le conseil municipal apporte son soutien à la démarche des personnels de l'ONF qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière de qualité

#### **7/MOTION AMF LOI NOTRE**

##### **MOTION 2015/032**

Le conseil municipal après délibéré approuve la motion présentée de soutien à l'action de l'AMF

#### **8/SUBVENTION CCAS VIREMENTS DE CREDITS**

Suite à la mise en place d'un transport collectif par taxi vers les foires d'Argentat une fois par trimestre il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires au CCAS de la commune

66€ttc x 3 = 198€

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte cette décision

## 9/CONVENTION PIERRE GIRE DISTRIBUTION DOCUMENTS PUBLICITAIRES

### DELIBERATION N°2015/030

Me le maire propose au conseil municipal un partenariat entre la commune et les fermes médiévales de ST JULIEN AUX BOIS pour la diffusion de documents publicitaires destinés à promouvoir les 2 sites dans les départements de la Corrèze Cantal Lot

Le montant global des sommes engagées sera réparti pour moitié entre les 2 parties

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Mme le maire à signer la convention de partenariat

## 10/RENOUVELLEMENT LOCATION LE PRESBYTERE LASSUDRIE JBAPTISTE

### DELIBERATION N°2015/028

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte le renouvellement de la location du grand logement de l'ancien presbytère à monsieur JB LASSUDRIE à dater du 21 juin 2015 jusqu'au 20 juin 2016 inclus aux conditions stipulées dans le contrat de location de un an

## QUESTIONS DIVERSES

MME LE MAIRE informe les élus que l'agent JV VIEYRIES est en arrêt de travail pendant un mois. Devant les nombreux travaux à réaliser en cette saison un contrat d'engagement a été proposé à l'abien Mielvaque.

MME LE MAIRE rappelle la délibération prise le 14.01.2011 par la précédente municipalité concernant les photocopies des administrés (50 gratuites)

Michel DALAIS fait un résumé de la non-conformité des résultats d'analyses d'eau sur le réseau de Rouzeyrol.Mme le Maire précise que tout est rentré dans l'ordre.

Mme le Maire , suite à une conversation avec un administré du village de Laval, sollicite ME PURAYMOND pour rencontrer ce dernier (poubelle pêcheur, circuit de randonnée)

Mme BOUSSU donne lecture aux élus de la réponse faite à ME BERNAY SIMPSON

MME LE MAIRE demande aux élus présents de réfléchir sur un nom désignant l'habitant de STGENIEZOMERLE (gentilé)

Michel DALAIS fait un compte-rendu des travaux en cours. Corinne BOUSSU précise que l'agenda d'accessibilité dans les ERP a été renseigné puis expédié à la Préfecture de la Corrèze pour instruction

MME V.PURAYMOND informe les élus présents que par manque de bénévoles l'association FOYER RURAL de Soult sera mise en sommeil à compter du 01 janvier2016

Mme Corinne BOUSSU sollicite des bénévoles élus (buvette) pour les soirées de la nuit des papillons et festival Histoires de passages

Un Compte-rendu des travaux de Merle est également fait auprès de l'assemblée

Mme jurbert ME demande qu'un entretien soit effectué sur le terrain en face de la mairie .Michel DALAIS se rapprochera d'une entreprise

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune autre question n'étant posée Mme le maire lève la séance à 21h30

LA SECRETAIRE  
MF CHEVALLIER

LE MAIRE  
CORINNE BOUSSU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CORINNE BOUSSU', written over the printed name. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.